

Que faire en cas de suspicion de la présence d'un frelon asiatique ou d'un nid vivant ?

- 1 Prévenir la mairie ou la communauté de communes.
- 2 La mairie vous aide à vérifier qu'il s'agisse bien du frelon à pattes jaunes. L'identification du frelon ou du nid doit être assurée par une personne compétente : technicien à partir de photos, agent de la commune formé à la reconnaissance du frelon, ou bien par un applicateur hygiéniste lors de son intervention.
- 3 Une fois renseignée, la mairie informe la FREDON 37 via le formulaire de signalement disponible sur le site Internet de la FREDON Centre.

Le signalement de tout individu est important car il facilite la localisation des nids. Toutes les informations sont centralisées afin d'établir un recensement de cette espèce envahissante pour suivre son aire de répartition.

Que faire s'il s'agit bien d'un nid de frelon à pattes jaunes ?

- 4 Pour la destruction des nids habités, il est conseillé de faire appel à une entreprise spécialisée (applicateur hygiéniste). Une liste de professionnels s'engageant à respecter une charte de bonnes pratiques a été élaborée par la FREDON 37 et le GDS 37. Elle est disponible sur le site Internet de la FREDON Centre.
- Attention, il est dangereux de détruire un nid de frelon par soi-même.
- 5 Une fois le nid détruit, le professionnel informe la FREDON 37.
- 6 Le particulier prévient la mairie.

Adresses et sites utiles

Pour plus de renseignements :



APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Pour les particuliers et les communes :

FREDON 37 Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles du Centre - site d'Indre-et-Loire
9 ter rue Augustin Fresnel, 37170 CHAMBRAY LES TOURS
fax : 02 47 66 99 30 - mail : contact@fdgdon37.fr
http : // www.fredon-centre.com

Pour les apiculteurs :

GDS 37 Groupement de Défense Sanitaire
38 rue Augustin Fresnel, 37170 CHAMBRAY LES TOURS
fax : 02 47 74 62 40 - mail : gds@cda37.fr

Cette plaquette a été élaborée par les partenaires suivants :



Syndicat d'Apiculture d'Indre et Loire
Les Amis des Abeilles



© Eric DARROUZET

Le frelon à pattes jaunes

Vespa velutina nigrithorax



Origine et aire de distribution

Originaire d'Asie, ce frelon a été signalé en France en 2005 dans le Lot-et-Garonne. Depuis, cette espèce de frelon s'est parfaitement habituée à notre climat et son aire de progression en France, mais aussi en Europe, ne cesse d'augmenter chaque année.

Très présent dans le Sud-Ouest, le frelon à pattes jaunes, communément appelé **frelon asiatique**, a été observé pour la première fois en Indre-et-Loire en 2009 dans 3 communes. En 2013, il a été détecté dans plus d'une centaine de communes.

Impact sur l'Homme et la biodiversité

Un frelon seul est peu agressif envers l'homme ; mais il faut être très vigilant à proximité d'un nid (moins de 10 m) car les frelons peuvent attaquer en nombre.

Seules les femelles sont pourvues d'un dard qu'elles utilisent pour injecter leur venin.

Comme pour tout Hyménoptère (guêpes, frelons, abeilles, bourdons...), la piqûre est très douloureuse et peut entraîner une réaction allergique d'intensité variable (d'une rougeur, gonflement, douleur locale, au malaise voire à la difficulté respiratoire ...).

Dans le cas d'une réaction prononcée, il faut consulter d'urgence un médecin.

Impact sur l'apiculture

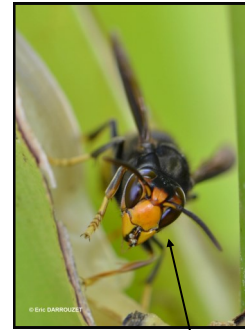
Le frelon à pattes jaunes est un prédateur d'insectes. Parmi ses proies, il s'attaque notamment aux abeilles. Ces prélèvements peuvent parfois entraîner la disparition de colonies dans un rucher.

Reconnaître le frelon à pattes jaunes

Abdomen noir avec une large bande orangée



Extrémité des pattes de couleur jaune



Face orangée

Ouvrière : 17-22 mm, reine : 22-30 mm

Attention, ne pas confondre !

★ Le frelon européen (Vespa crabro)

Abdomen jaune rayé de noir



Ouvrière : 18-25 mm, reine : < 40 mm

★ La guêpe des buissons (Dolichovespula media)



Abdomen noir rayé de jaune

Ouvrière : 15-19 mm, reine : 22-30 mm

Reconnaître le nid du frelon à pattes jaunes

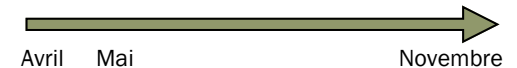
Nid dans un arbre



Nid sous un abri

Les nids se trouvent dans divers lieux : dans les arbres, les buissons, sous les toits...

Ils peuvent être sphériques (dans des abris) ou en forme de goutte d'eau lorsqu'ils sont construits dehors.



Avril - mai : le nid mesure la taille d'une balle de ping-pong ...

Octobre : le nid peut mesurer jusqu'à 1 m de haut !



Nid de fondation



Nid en fin d'année

Les nids de taille importante, découverts entre janvier et mars ne sont plus habités et ne seront pas recolonisés au printemps suivant. Il n'est alors plus nécessaire de les faire détruire.